

● Comment mettre du lien entre les trois dispositifs ?

Afin de garantir un maximum de **cohérence** et de **sens** entre tous les projets « Accompagnement Educatif » de l'établissement, il est souhaitable de proposer une trame commune à tous les modules proposés.

✚ **Cohérence**, car même si les modules prennent appui sur différents axes (aide aux devoirs, pratiques sportives, culturelles et artistiques, langues vivantes), il semble important de leur donner un même cadre de fonctionnement articulant pratique et réflexion, afin d'

« Aider les élèves à apprendre autrement et à réussir d'une autre manière ».

L'UGSEL propose ainsi que tous les modules s'inscrivent dans une même trame :

- 1) **Un temps de pratique** qui sera le moyen pour l'élève de développer des savoirs et des savoir-faire et savoir-être dans l'activité.
- 2) **Un temps de recherche documentaire** pour favoriser l'accès au CDI et aux techniques usuelles de l'information et de la communication (TICE). Ce temps de développement permettra à l'élève de faire des recherches sur l'activité (Internet, CDI...), de travailler en groupe, de partager le travail à accomplir, de mettre à l'épreuve l'utilisation des connaissances scolaires...
- 3) **Un temps de production** qui permettra de communiquer, dans ou hors de l'établissement, sur le travail accompli : exposition, conférence, site internet de l'établissement, journal du collège, fête de l'école...

✚ **Sens** par l'identification d'une méthodologie de présentation identique pour tous les modules :

- Thème
- Objet du module
- Objectifs visés
- Intentions éducatives pour l'élève
- Développement du projet
- Extensions possibles
- Précisions sur l'encadrement.

Exemple de module « Accompagnement Educatif »

Thème : CYBER-ATELIER DE PRATIQUES ARTISTIQUES

Orientations de l'Enseignement Catholique :

Regarder la personne comme un être relié

Objet :

Acquisition et développement d'une culture artistique grâce à Internet

Recherche de sites d'artistes, contact avec des artistes, travail en ligne avec des artistes.



Objectifs :

- Initiation à l'art grâce aux techniques de la communication
- Création d'un réseau de communication avec les artistes présents sur le net

Intentions éducatives pour l'élève :

- Communiquer par mail avec les artistes pour échanger des commentaires sur leurs œuvres
- Développer un regard critique sur les œuvres contemporaines
- Elaborer des grilles de lecture pour faire la distinction entre une « œuvre d'art » et une « œuvre de divertissement ».

Développement du projet :

Le travail effectué pendant l'année avec des artistes peut permettre d'organiser, dans le collège, des débats sur des thèmes liés à la question de « l'auteur », du droit patrimonial, du droit moral, du rapport entre le commanditaire et l'artiste.

L'atelier se conclue, en fin d'année, par une action spectaculaire, une performance publique, une exposition des travaux réalisés, un commentaire analytique des oeuvres.

Extensions possibles :

Il est possible également d'organiser des rencontres inter établissements, réunissant des élèves volontaires de deux collèges, pour produire des performances collectives, autour de thèmes précis.

Encadrement :

Scolaire : enseignants d'arts plastiques, documentalistes, professeurs de toutes matières,

Intervenants extérieurs : artistes locaux, parents, collectivités locales

Partenaires :

DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles)

DAAC (Délégation Académique de l'Action Culturelle)

D'autres exemples de modules sur le site www.ugsel.org